

panorama 2013



Service de la
culture

Département de la justice,
de la sécurité et de la culture

 **ne.ch**
RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL

1. Préambule

Est-ce que l'Etat soutient la culture ? Est-ce que l'Etat doit soutenir la culture ? Et si oui, comment ?

Il n'est jamais mauvais de poser et de reposer des questions de ce genre. Et d'y répondre: oui, l'Etat s'engage pour soutenir la culture dans le canton!

En premier lieu, l'Etat s'engage dans la préservation et la mise en valeur du patrimoine. Les trouvailles archéologiques, la rénovation des bâtiments anciens, les expositions muséales : autant de domaines où l'Etat est actif, par l'intermédiaire de son service de la culture. Ce dernier gère l'office des archives et celui du patrimoine et de l'archéologie, qui comprend un joyau: le Laténium.

Préserver donc, mais également innover. Car l'Etat estime qu'il est de son devoir de favoriser l'innovation et la créativité dans les domaines artistiques et culturels. C'est une mission qui me tient personnellement à cœur, au sein du département que je dirige et qui rassemble, à côté de la culture, des secteurs aussi variés que la justice, la sécurité et les sports.

Innover, mais comment ?

L'Etat ne peut pas, ne doit pas, particulièrement dans la période sensible qu'il traverse, soutenir les acteurs culturels sans établir des principes, des priorités, des perspectives à long terme. Sous peine de manquer à sa tâche, qui est de penser à l'échelle du canton, celle d'un grand espace commun, et à son rayonnement par-delà nos frontières.

Le soutien du canton doit être ciblé. Conformément aux intentions de cette nouvelle législature, il tendra à favoriser l'excellence et l'innovation. C'est-à-dire que l'Etat soutiendra moins de projets, mais si possible plus substantielle-

ment. Il faut voir là le signe d'une politique culturelle volontariste et audacieuse, visant à la diffusion des œuvres de nos artistes les plus doués au-delà des frontières du canton. Les moyens de l'Etat sont modestes. Heureusement, il peut compter, pour toute la part d'animation et de créativité qui constitue le tissu social de proximité, sur l'investissement des villes et des communes. Notamment lorsque ces dernières se constituent en « grandes communes », et deviennent ainsi des interlocuteurs de poids, des acteurs incontournables.

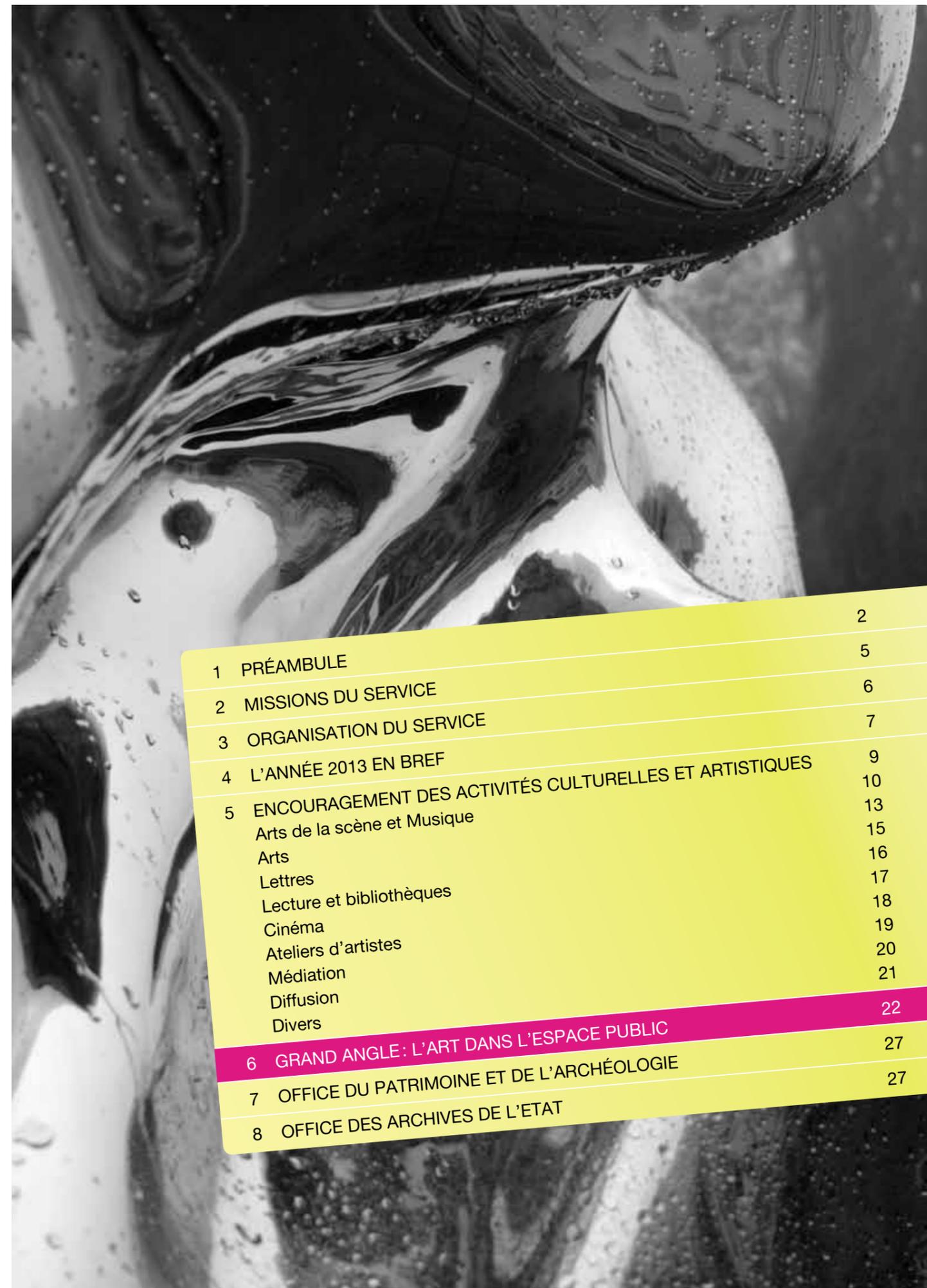
Cette dynamique ne date pas d'hier. Elle a été mise en place progressivement par le service de la culture, et a été entérinée dans le cadre de cette nouvelle législature. On en trouvera le reflet dans cette brochure de présentation des activités du service, première du nom. Celle-ci a pour vocation de présenter l'organisation du service; elle rappelle les tâches et les missions de cette entité de l'administration cantonale; elle énonce la liste des institutions et des projets ayant bénéficié d'une aide de l'Etat en 2013.

Que l'on ne doute pas que l'Etat soutient la culture ! Certes, avec les moyens qu'il a à sa disposition, mais dans tous les cas avec enthousiasme et ambition.

*Alain Ribaux
Chef du Département de la justice,
de la sécurité et de la culture*

IMPRESSUM

Rédaction Zsuzsanna Béri et Matteo Capponi | Edition Service de la culture | Graphisme Annick Béguin | Photos et illustrations Annick Béguin, shutterstock.com
Impression 200 ex., Imprimerie des Montagnes SA



1	PRÉAMBULE	2
2	MISSIONS DU SERVICE	5
3	ORGANISATION DU SERVICE	6
4	L'ANNÉE 2013 EN BREF	7
5	ENCOURAGEMENT DES ACTIVITÉS CULTURELLES ET ARTISTIQUES	9
	Arts de la scène et Musique	10
	Arts	13
	Lettres	15
	Lecture et bibliothèques	16
	Cinéma	17
	Ateliers d'artistes	18
	Médiation	19
	Diffusion	20
	Divers	21
6	GRAND ANGLE: L'ART DANS L'ESPACE PUBLIC	22
7	OFFICE DU PATRIMOINE ET DE L'ARCHÉOLOGIE	27
8	OFFICE DES ARCHIVES DE L'ETAT	27



3 Des moyens appropriés sont mis à disposition pour la décoration artistique des bâtiments nouveaux ou rénovés de l'Etat.

LEAC 451.01

2 L'ENCOURAGEMENT S'ÉTEND NOTAMMENT [...] À LA SAUVEGARDE ET À LA PROTECTION DES BIENS CULTURELS TRADITIONNELS (DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES, MONUMENTS ARTISTIQUES ET HISTORIQUES, COLLECTIONS DES MUSÉES, BIBLIOTHÈQUES ET ARCHIVES). LEAC 451.01

1 L'Etat de Neuchâtel encourage les activités culturelles et artistiques et en favorise le développement dans le canton.

LEAC 451.01

2. Missions du service

C'est sur la base de la «Loi sur l'encouragement des activités culturelles» du 25 juin 1991 que le service de la culture déploie son action, dans le cadre de la politique culturelle définie par le Conseil d'Etat.

Il est accompagné dans sa tâche par une **commission consultative**, nommée au début de chaque période administrative par le Conseil d'Etat qui en détermine la composition et l'organisation. Forte de 14 membres exprimant des sensibilités différentes, elle est consultée en matière de politique culturelle et donne son préavis sur les projets de lois et de règlements. La commission assiste les organes de l'Etat dans tout ce qui se rapporte aux missions du service :

ENCOURAGEMENT DE LA CULTURE ET DE LA CRÉATION ARTISTIQUE 1

Le service de la culture soutient la création et la recherche dans les différents secteurs de l'activité culturelle et artistique (littérature, beaux-arts, musique, danse, théâtre, centres culturels, cinéma, photographie, arts populaires, etc.). Il le fait par l'octroi de subventions, uniques ou renouvelables, ou par des garanties de déficit, tout en «[respectant] la liberté et l'indépendance de la création et de l'expression».

MÉDIATION

Pour favoriser l'accès aux arts et à la culture, le service soutient également la médiation, principalement à destina-

tion du jeune public. Celle-ci implique notamment «l'information faite auprès des écoles en faveur des diverses institutions et manifestations culturelles du canton».

DIFFUSION

Le service favorise aussi la promotion des activités culturelles neuchâtelaises à l'extérieur du canton, en pratiquant une politique de soutien à la diffusion des projets artistiques. Ce type de soutien est destiné à encourager les artistes, à faire connaître leur travail à l'extérieur du canton ou de la Suisse et, par là-même, à prolonger la vie de leurs projets.

Le service offre également aux artistes des possibilités de séjour de six mois à Paris et à Berlin.

PROTECTION DU PATRIMOINE 2

L'Etat a pour tâche de sauvegarder et de préserver les biens culturels traditionnels. Dans ce domaine, le service s'appuie sur l'office des archives de l'Etat (OAEN) et sur l'office du patrimoine et de l'archéologie (OPAN), auquel est rattaché le Laténium, parc et musée d'archéologie.

DÉCORATION ARTISTIQUE 3

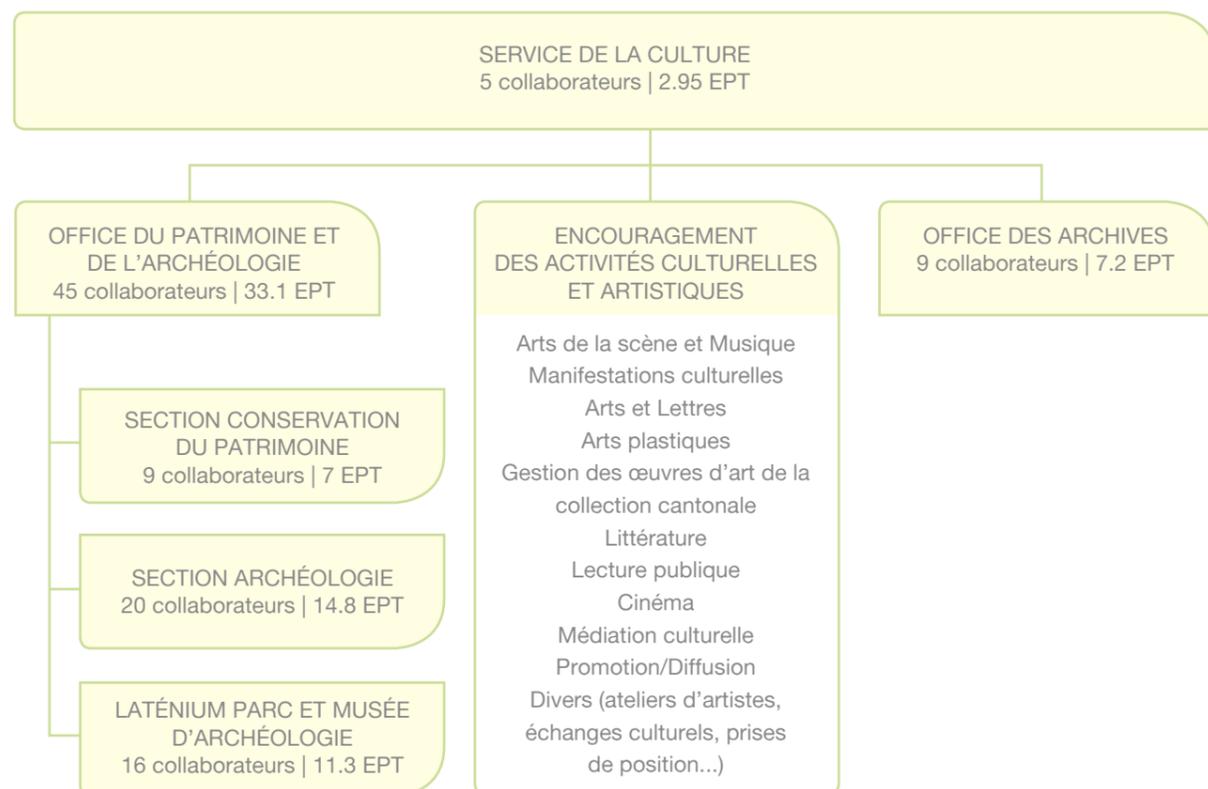
Il n'est peut-être pas inutile de rappeler que l'Etat a aussi pour mission de contribuer à l'ornementation des infrastructures publiques. C'est le cas lors de rénovations ou de constructions de bâtiments financés par le budget de l'Etat (écoles, casernes, pénitenciers...).



« CHEVROLET CENTENNIAL ARTWORK »

Christian Gonzenbach
Parc de l'Ouest
La Chaux-de-Fonds

3. Organisation du service



Cheffe de service (100%)	Mme Zsuzsanna Béri
Adjoint à la cheffe de service (50%)	M. Jean-Daniel Jaggi
Collaborateur scientifique (25%)	M. Matteo Capponi
Secrétaire (60%)	Mme Juliana Silva
Secrétaire-comptable (60%)	Mme Solange Rufenacht
Stagiaires (100%)	M. Kevin Scantamburlo (2012-13) Mme Sudha Masmejan (2013-14)

4. L'année 2013 en bref

2013: UNE ANNÉE DE GRAND REMUE-MÉNAGE !

L'année a commencé avec la mise en place de la nouvelle législature. Comme tous les quatre ans, le service a piloté le renouvellement des quinze commissions et groupes de travail qui participent, de manière consultative, à la conduite de la politique culturelle cantonale.

Cerise sur le gâteau : cette transition lui a donné l'opportunité de changer de dénomination. L'ancien « service des affaires culturelles » (SEAC) est ainsi devenu le « service de la culture » (SCNE).

Dans le même mouvement, le conservatoire de musique neuchâtelois a été détaché du service. Il a rejoint celui de l'enseignement obligatoire au Département de l'éducation et de la famille. Mais c'est le service de la culture qui, avant ce « transfert », a organisé la succession à la direction du conservatoire !

Offices patrimoniaux et soutien à la culture

Dans le cadre de ses activités quotidiennes, le service a consacré l'essentiel de son temps à deux tâches distinctes :

- veiller à la bonne marche des entités qui lui sont subordonnées, à savoir l'office des archives et l'office du patrimoine et de l'archéologie, dans l'accomplissement de leurs missions de conservation et de mise en valeur du patrimoine cantonal ;
- encourager les activités culturelles et artistiques en examinant et en prenant position sur plus de 600 requêtes et dossiers.

Décoration artistique

A côté de ces tâches « courantes », le service de la culture est aussi chargé de mettre en œuvre l'arrêté concernant la décoration artistique des bâtiments officiels. Il s'est donc engagé dans l'organisation des deux concours attachés aux sites de Microcity et de l'Établissement d'exécution des peines de Bellevue. Dans ce dernier cas, il a mis sur pied un débat citoyen sur l'art dans le domaine public, qui s'est révélé riche et fort animé !

Médiation culturelle

Poursuivant dans sa volonté de s'engager activement dans la médiation culturelle, surtout à l'attention des plus jeunes, le service a édité l'agenda jeune public 2013-2014, distribué à tous les élèves du canton. En partenariat avec le service de l'enseignement obligatoire, il a par ailleurs élaboré une plate-forme informatique qui propose aux enseignants des activités artistiques et culturelles en ligne.

Taxes sur les spectacles et soutien au cinéma

L'abolition de la taxe sur les spectacles en Ville de Neuchâtel a remis en cause le fonctionnement de l'encouragement dans le domaine du cinéma. Conséquence : la loi sur le cinéma, qui prévoit la mutualisation des ressources publiques, devra être révisée. Une affaire à suivre...

Informatique

Enfin, on notera que le service de la culture, qui a renouvelé son site en même temps que tous les services de l'Etat, a entamé une réflexion sur les modalités de l'« e-administration ». A ce titre, il sera prochainement équipé d'une interface permettant d'adresser les demandes de subvention en ligne.

Entre bilan et perspectives d'avenir, le service vous souhaite une bonne découverte de son « Panorama », premier du nom !

Zsuzsanna Béri
Cheffe du service de la culture



« EPIGRAPHE »

Aloïs Dubach
Caserne de Colombier

5. Encouragement des activités culturelles et artistiques

De manière générale, l'Etat soutient les artistes et les institutions culturelles par des aides financières. Deux types de subventions sont allouées dans ce cadre :

- les subventions annuelles, qui sont définies au moment de l'établissement du budget ;
- les subventions ponctuelles, qui sont attribuées au cas par cas, sur proposition de commissions d'experts.

Subventions annuelles

Il s'agit de subventions ordinaires inscrites au budget. Elles sont destinées à soutenir des institutions jouant un rôle prépondérant pour la vie culturelle du canton, et dont les activités s'inscrivent dans la durée.

La subvention permet de financer une partie des tâches administratives ainsi qu'une partie des charges salariales des collaborateurs permanents de l'institution. L'institution bénéficiaire dispose de statuts et présente un rapport d'activité annuel. Ce type de subvention fait l'objet d'un réexamen périodique.

Subventions ponctuelles

Ces subventions dépendent d'un fonds alimenté par une annuité budgétaire de l'Etat, par les intérêts du capital et par des versements exceptionnels. Il permet notamment :

- d'octroyer des soutiens sous forme de subventions ou de garanties de déficit pour des créations ou des manifestations culturelles ponctuelles ;
- d'acquérir des œuvres créées par des artistes neuchâtelois contemporains, ainsi que des pièces de collection appartenant au patrimoine cantonal ;
- de soutenir la création d'œuvres littéraires et l'édition d'auteurs neuchâtelois.

COMMISSIONS ET GROUPES DE TRAVAIL

Pour l'attribution des subventions ponctuelles, le service s'appuie sur diverses commissions d'experts :

- Groupe de travail des arts de la scène et de la musique
- Groupe de travail pour le subventionnement à la réalisation de CDs
- Commission des arts plastiques
- Commission pour l'achat et le rapatriement de pièces de collection
- Sous-commission littéraire
- Comité de gestion du Fonds pour l'encouragement de la culture cinématographique

Sur la base des analyses fournies par le service, ces experts émettent des propositions et se prononcent sur le soutien à apporter. Ces propositions sont ensuite soumises au chef de département pour validation.



5. Encouragement (suite)

Arts de la scène et Musique

Subventions annuelles

Arts de la scène		
ARTOS, Lausanne		3'000
Ass. Agora, La Chaux-de-Fonds	La Plage des Six Pompes	10'000
Ass. Agora, La Chaux-de-Fonds	La Plage des Six Pompes (garantie de déficit)	10'000
Ass. Danse Neuchâtel, Auvernier	Hiver de Danses	7'000
Ass. Poésie en arrosoir, La Chaux-de-Fonds	Festival Poésie en arrosoir, Evologia, Cernier	10'000
Centre culturel La Grange, Le Locle		15'000
Centre culturel La Tarentule, St-Aubin		12'000
Centre culturel neuchâtelois, Neuchâtel		180'000
Centre culturel du Val-de-Travers, Môtiers		24'028
Centre de culture, Théâtre ABC, La Chaux-de-Fonds		80'000
Club 44, La Chaux-de-Fonds		75'000
Collection suisse de la danse, Lausanne		800
Compagnie du Passage, Neuchâtel		50'000
Corodis, Lausanne		10'000
Fondation Arc en scènes, La Chaux-de-Fonds		500'000
LABEL+ théâtre romand, Lausanne		23'750
KAKTUS, Ass. neuchâteloise pour l'art chorégraphique, La Chaux-de-Fonds	Antilope Festival	5'000
KTV-ATP, Bienne	Bourse suisse aux spectacles	1'000
L'Outil de la Ressemblance, Neuchâtel		15'000
Réseau danse Suisse, Zürich		7'842
Théâtre de la Poudrière, Neuchâtel		40'000
Théâtre de la Poudrière, Neuchâtel – Semaine internationale de la Marionnette (solde édition 2013)		20'000
Théâtre Tumulte, Neuchâtel		8'000
TOTAL		1'107'420

Musique		
Ass. cantonale des musiques neuchâteloises		5'000
Ass. Fête de la Musique, Neuchâtel		980
Chorale Faller, La Chaux-de-Fonds		1'000
Collège musical, La Chaux-de-Fonds		25'000
Concerts de Musique Contemporaine, La Chaux-de-Fonds		5'000
Corbak Festival, La Chaux-du-Milieu		5'000
Ensemble symphonique de Neuchâtel, Neuchâtel		120'000
Fondation Neuchâtel openair Festival, Neuchâtel	Festi'neuch	10'000
Fondation romande pour la chanson et les musiques actuelles, Nyon		5'000
L'Avant-scène opéra, Colombier		30'000
Nouvel Ensemble Contemporain, La Chaux-de-Fonds		50'000
Opéra décentralisé, Auvernier	Jardins musicaux, Cernier	100'000
Société cantonale des chanteurs neuchâtelois		1'500
Société chorale, Neuchâtel		1'500
Société de Musique, La Chaux-de-Fonds		10'000
Société de Musique, Neuchâtel		10'000
TOTAL		379'980

Subventions ponctuelles

GRUPE DE TRAVAIL DES ARTS DE LA SCÈNE ET DE LA MUSIQUE

Le groupe de travail, qui traite les demandes présentées dans le cadre des arts vivants, réunit les délégués culturels des Villes ainsi que les directeurs des centres culturels du canton. Il a siégé trois fois en 2013.

A cette occasion, il a étudié les 83 dossiers adressés au service avant de soumettre ses propositions au chef du département.

Dans son analyse, le groupe de travail tient essentiellement compte :

- de l'intérêt du projet, de son aspect novateur et de son impact ;
- du lien avec le canton et avec la population ;
- des possibilités de diffusion et des perspectives de tournées ;
- du montage financier ;
- du principe de subsidiarité du soutien cantonal avec les collectivités publique locales.

Arts de la scène		
Ass. Citrons Verts, La Chaux-de-Fonds	<i>La forme, la marée basse et l'horizon</i>	6'000
Ass. EvaProd, La Chaux-de-Fonds	<i>Hairspray</i>	5'000
Ass. La Décharge, Fontaines	<i>La Revue de la Décharge</i>	1'000
Ass. La Mouette, La Chaux-de-Fonds	<i>La Mouette</i>	20'000
Ass. Lyrica, Cormondrèche	<i>La Damnation de Faust</i>	6'000
Ass. Paroles, Neuchâtel	Festival de contes	2'000
Ass. Promolecture, Neuchâtel	<i>Rêv'Oh livre</i>	3'000
Ass. RR, Neuchâtel	<i>Perlin Pin Pin</i>	4'000
Carré Rouge Compagnie, Genève/Neuchâtel	<i>Sandra qui ?</i>	3'000
Collectif Douche Froide, Neuchâtel	<i>Notes de cuisine</i>	6'000
Compagnie du Gaz, Les Brenets	<i>Les Biches / Cannibales à perpétuité</i>	7'000
Compagnie Le Thaumatrope, Colombier	<i>B.L.A.S.T.E.D.</i>	10'000
Compagnie du Passage, Neuchâtel	<i>Les deux gentilshommes de Vérone</i>	30'000
Compagnie Tape'nads danse, Neuchâtel	<i>Fables en croisière</i>	3'000
Compagnie Tape'nads danse, Neuchâtel	<i>Battements d'ailes</i>	3'000
Compagnie Théâtrale La Colombière, Colombier	<i>Les hommes préfèrent mentir</i>	1'000
Jef Productions, La Chaux-de-Fonds	<i>Vivre est incurable, c'est mourir qui pique un peu</i>	5'000
La Cie Fantôme, La Chaux-de-Fonds	<i>L'Ecuyère</i>	5'000
L'Outil de la Ressemblance, Neuchâtel	<i>De mémoire d'estomac</i>	8'000
Odd Production, La Chaux-de-Fonds	<i>Marianne & Johan</i>	4'000
Théâtre à tous les Etages, Neuchâtel	<i>Sako</i>	10'000
Théâtre Frenesi, Corcelles	<i>Des mots plein les poches</i>	3'000
TOTAL		145'000



5. Encouragement (suite)

Musique		
Arthis Musique, Neuchâtel	<i>Sa Majesté en Suisse:</i> <i>Neuchâtel et ses princes prussiens</i>	2'500
Ass. Agathe, La Chaux-de-Fonds	<i>Doubles Faces</i>	2'500
Ass. des amis de Samuel Ducommun, Cormondrèche – Concert 25 ^e anniversaire de la mort de Samuel Ducommun		2'000
Ass. des amis de l'Ensemble La Sestina, Neuchâtel	Concerts 2013	3'000
Ass. cantonale des musiques neuchâteloises, Neuchâtel	Camp musical	815
Ass. D'une note à l'autre, La Chaux-de-Fonds	Festival Racinotes	1'000
Ass. Freaks Show, Saint-Imier	<i>Le Freaks Show reprend sa route !</i>	2'000
Ass. Rodolphe de Neuchâtel, Neuchâtel	Compagnie Rodolphe de Neuchâtel	2'500
Ass. Suisse Diagonales Jazz, Berne	Festival 2013	1'000
Cantabile, Neuchâtel	Concerts 2013	3'000
Chœur Dominica, Les Geneveys-sur-Coffrane	Concerts 25 ^e anniversaire	1'000
Chœur mixte de la paroisse réformée de La Chaux-de-Fonds	75 ^e anniversaire	1'000
Chœur suisse des jeunes, Grimontz	Participation d'une musicienne neuchâteloise	250
Découvertes Musicales, Le Locle	8 ^e saison	2'000
Ensemble instrumental neuchâtelois, Cormondrèche	<i>Pont musical entre le Haut et le Bas</i>	2'000
Ensemble Le Moment Baroque, La Chaux-de-Fonds	Les Concerts de la Passion	2'000
Ensemble Pange Lingua, La Chaux-de-Fonds	<i>Choralpassion</i>	500
Ensemble Sigma, Colombier	Saison Mosaïques	1'000
Fondation Concours suisse de musique pour la jeunesse, St-Gall – 13 participants neuchâtelois au 38 ^e concours		2'000
Fondation romande pour la chanson et les musiques actuelles, Nyon – <i>Projet Repérages</i>		3'000
Grand Reportage Ensemble, La Chaux-de-Fonds – Grand Reportage Ensemble Deluxe + Dacor & Anyma		2'500
Harmonie nationale des jeunes, Aarau	Camp musical	400
Jeunesses musicales de Suisse, Genève	Stage pour deux musiciens neuchâtelois	400
L'Avant-Scène opéra, Neuchâtel	<i>Viaggio a Reims</i>	8'000
L'Avant-scène opéra, Neuchâtel	<i>Exquises Esquisses</i>	1'000
Les Chemins de Traverse, Neuchâtel	Saison 2013	4'000
Orchestre des jeunes de la Suisse romande, Marly	Participation d'une musicienne neuchâteloise	250
Orchestre symphonique suisse des jeunes, Zürich	Participation de sept musiciens neuchâtelois	1'500
Oratorio, Neuchâtel	<i>Oratorio de Noël</i>	1'000
Overtones Production, Le Locle	Zzhr Trio	3'000
Roche Piano Cie, Le Locle	<i>It's Time</i>	3'000
Société de chant L'Avenir, Saint-Blaise	Concert pour le 200 ^e anniversaire de Verdi	1'000
Société des Concerts de la Collégiale, Neuchâtel	Concerts 2013-2014	4'000
TOTAL		65'115

Réalisation de CDs		
Association Scène Destination, La Chaux-de-Fonds	<i>Nathanaël</i>	1'000
Chœur Yaroslav, Neuchâtel		1'500
Deep Kick, Colombier		2'000
Les Délices de Suzy, Les Vieux-Prés		1'000
Groupe Nil, Les Geneveys-sur-Coffrane		1'000
Jonathan Nido, Le Locle	<i>Coilguns</i>	2'500
Spahni's Dub Dancer, La Chaux-de-Fonds	<i>Back to ska</i>	1'500
Yvostellka, Corcelles	<i>Oro Se Vie</i>	1'500
TOTAL		12'000

TOTAL DES SUBVENTIONS POUR LES ARTS DE LA SCÈNE ET LA MUSIQUE 1'709'514

Arts

Subventions annuelles

Centre d'Art Neuchâtel (CAN)	20'000
Fondation Léon Perrin, Neuchâtel	5'000
Fondation suisse pour la restauration et la conservation du patrimoine photographique, Neuchâtel	10'000
Société d'histoire et d'archéologie du canton de Neuchâtel (SHAN), Peseux	26'500
Artists in residence ch, Aarau	465
TOTAL	61'965

Subventions ponctuelles

Soutien et mandat		
Association Cod.Act, La Chaux-de-Fonds	Sculpture sonore <i>Nyloïd</i>	6'000
Voumard Emilie, Neuchâtel	Documentation de l'œuvre de Gisèle Emery (portail de la prison de Gorgier)	1'000
TOTAL		7'000

COMMISSION DES ARTS PLASTIQUES

Cette commission a pour principales missions de traiter les dossiers suivants :

- sélection des résidents et gestion de l'atelier «Le Corbusier» à la Cité internationale des arts, à Paris;
- en collaboration avec l'association Atelier de Berlin, sélection des résidents pour les séjours à l'appartement-atelier de Berlin;
- acquisition d'œuvres contemporaines;
- élaboration de règlements pour les concours de décoration artistique des bâtiments et des équipements nouveaux ou rénovés de l'Etat.

Pour soutenir et compléter la collection de l'Etat, les membres de la commission visitent la plupart des expositions consacrées à des artistes neuchâtelois et présentent des propositions d'achat au chef de département.

Acquisition d'œuvres contemporaines		
Aeberli Daniel	<i>Le grand lac et Fête nocturne</i>	10'000
Blaser Rolf	<i>Couple XI</i>	7'600
Delafortrie Dominique	<i>La Rouvrière</i> , 2013	8'000
Henry Pierre-William	Portrait photographique de Claude Nicati	6'000
Jaccard Madeleine	3 dessins <i>Cairocolors</i> , 2012	1'300
Moscatelli Ivan	Portrait acrylique sur toile de Philippe Gnaegi	6'000
Oswald Armande	<i>La chambre au miroir</i> , 2010	2'200
Perroud Eveline	Portrait photographique de Gisèle Ory	6'000
Tenko	<i>Jonction misanthrope</i> , 2013	7'000
TOTAL		54'100

5. Encouragement (suite)

COMMISSION ACHAT ET RAPATRIEMENT DE PIÈCES DE COLLECTION

Cette commission est chargée d'assurer le maintien et l'accroissement du patrimoine neuchâtelois dans le canton. L'Etat de Neuchâtel achète des pièces de collection d'importance cantonale qui peuvent être mises en dépôt dans l'un ou l'autre des musées du canton.

Elle est composée de 5 membres qui se prononcent sur :

- des propositions d'acquisition ;
- des requêtes présentées par les musées et les institutions reconnues du canton.

Acquisition de pièces de collection appartenant au patrimoine cantonal

Musée d'art et d'histoire de la Ville de Neuchâtel	Paire de flambeaux neuchâtelois du 18 ^e siècle	7'000
TOTAL		7'000

TOTAL DES SUBVENTIONS ET DES ACQUISITIONS POUR LES ARTS 130'065



Lettres

Subventions annuelles

Ass. des écrivains neuchâtelois et jurassiens, Auvernier		1'000
Prix Bachelin 2013	Editions Alphil, Alain Cortat, Neuchâtel	2'000
Prix Interrégional Jeunes Auteurs (PIJA), Charmey		1'000
TOTAL		4'000

Subventions ponctuelles

Achat d'ouvrages		
Alla Chiara Fonte Editore, Viganello	<i>Collection de la poésie Suisse</i>	600
Ass. faîtière des corporations historiques de la Ville de Neuchâtel – Neuchâtel et ses anciennes corporations		1'500
Ass. Famille Jacot-Guillarmod, Saint-Blaise	Jules Jacot-Guillarmod, <i>Himalaya</i>	10'000
Ass. Viens Voir, La Chaux-de-Fonds	<i>Allons voir Neuchâtel!</i>	1'000
Ass. Un grand rêve d'avenir, Môtiers	<i>Un grand rêve d'avenir</i>	2'000
Centre d'études Blaise Cendrars, Berne	<i>Continent Cendrars</i>	2'000
Edition Castagniéé, Vevey	<i>Maga héroïque</i>	2'000
Edition de La Châtière, Chézard	<i>Odyssée aux confins de l'indiennage</i>	2'000
Fondation C.-F. Ramuz, Pully	Grand Prix Ramuz	1'425
Imprimerie Gasser, Le Locle	<i>Allons voir Neuchâtel!</i> et <i>Allons voir La Chaux-de-Fonds!</i>	2'100
Slatkine Reprints, Genève	Thierry Amstutz, <i>La Pendule du souvenir</i>	475
Ville de La Chaux-de-Fonds	175 ^e anniversaire de la Bibliothèque de la Ville	5'000
TOTAL		30'100

SOUS-COMMISSION LITTÉRAIRE

Cette sous-commission est composée de 7 membres. Elle présente au chef de département ses propositions de soutien. Les mandats suivants sont notamment confiés à la sous-commission :

- l'examen des demandes d'aide à l'écriture d'auteurs neuchâtelois ;
- l'examen des demandes d'aide à l'édition ;
- la promotion des ouvrages d'écrivains neuchâtelois dans un certain nombre de bibliothèques francophones.

Aide à l'édition

Alphil, Neuchâtel	Roger-Louis Junod, <i>La grande révolution de la fin du siècle</i>	2'000
L'Age d'Homme, Lausanne	Julien Dunilac, <i>Cinquante poèmes en do mineur</i>	1'000
L'Age d'Homme, Lausanne	Julien Dunilac, <i>L'arnaque</i>	2'000
L'Aire, Vevey	Philippe Renaud, <i>Sept histoires à rebrousse-poil</i>	3'000
L'Aire, Vevey	Gilbert Pigeon, <i>L'Année du Lapin</i>	3'000
L'Aire, Vevey	Grégoire Müller, <i>L'Emancipation ou la Dépendance</i>	3'000
Mon Village, Sainte-Croix	Jean-Claude Zumwald, <i>Exit le salaud</i> et <i>La photo de classe</i>	3'000
Plaisir de Lire, Lausanne	Rachel Zufferey, <i>La pupille du Sutherland</i>	2'000
Torticolis et Frères, La Chaux-de-Fonds	Domingos Moreira, <i>Mon itinéraire</i> et Caroline Ernst, <i>ElleS</i>	1'000
Torticolis et Frères, La Chaux-de-Fonds	Alexandre Correa, <i>Du sable</i> et Tristan Donzé, <i>Des sarments</i>	1'000
Slatkine Reprints, Genève	Julien Dunilac, <i>L'Estuaire du fleuve</i>	2'000
TOTAL		23'000

TOTAL DES SUBVENTIONS POUR LES LETTRES 57'100

5. Encouragement (suite)

Lecture et bibliothèques

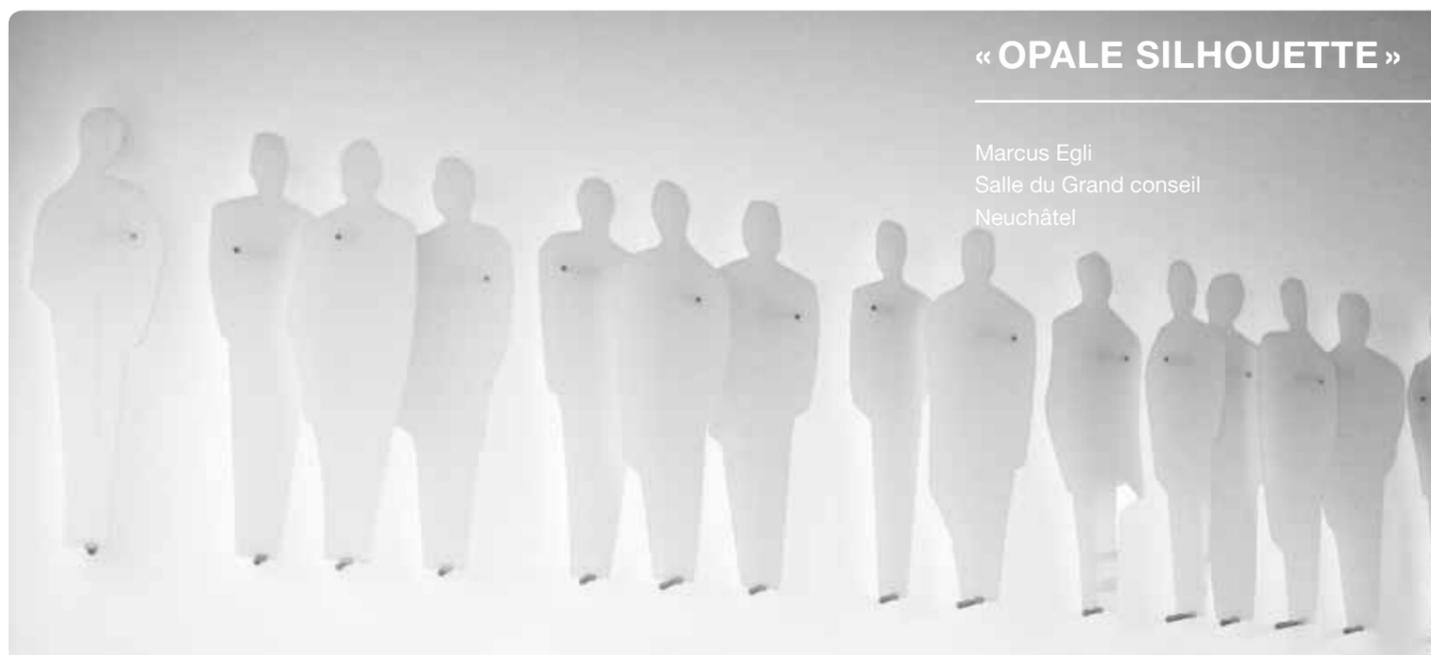
Subventions annuelles

Ass. de la Bibliothèque des jeunes, La Chaux-de-Fonds		7'000
Bibliobus, Neuchâtel		480'000
Bibliomedia Suisse, Lausanne	Prix Bibliomedia Suisse 2013	250
Bibliothèque communale, Fontainemelon		4'000
Bibliothèque communale, Le Locle		35'000
Bibliothèque communale, Peseux		12'000
Bibliothèque communale de Val-de-Travers, Fleurier		3'000
Bibliothèque de la Ville, La Chaux-de-Fonds	Département audiovisuel	700'000
Bibliothèque de la Ville, La Chaux-de-Fonds	Centre de documentation pour les écoles	23'661
Bibliothèque des Pasteurs, Neuchâtel		2'000
Bibliothèque Pestalozzi, Neuchâtel		7'000
Bibliothèque publique et universitaire, Neuchâtel		1'450'000
Fondation CH pour la collaboration confédérale, Soleure		1'500
Institut suisse de Rome		500
Nouvelle revue neuchâteloise, Neuchâtel		2'000
Œuvre suisse des lectures pour la jeunesse, Zurich		1'000
Revue de théologie et de philosophie, Neuchâtel		1'000
Schweizerische Bibliothek für Blinde und Sehbehinderte, Zurich		500
TOTAL		2'730'411

Subventions ponctuelles

Club 44, La Chaux-de-Fonds	Valorisation des archives sonores	4'000
TOTAL		4'000

TOTAL DES SUBVENTIONS POUR LA LECTURE ET LES BIBLIOTHÈQUES 2'734'411



« OPALE SILHOUETTE »

Marcus Egli
Salle du Grand conseil
Neuchâtel

Cinéma

COMITÉ DE GESTION DU FONDS

Dans le cadre de la loi sur le cinéma du 28 janvier 2003, un fonds pour l'encouragement de la culture cinématographique a été créé. Ce fonds est alimenté par la rétrocession d'une partie des taxes perçues par les communes auprès des propriétaires de salles et par une contribution annuelle, au moins équivalente, de l'Etat.

Le Fonds pour l'encouragement de la culture cinématographique est géré par un comité de huit membres nommés par le Conseil d'Etat. Ce comité comprend des représentants de l'Etat, des Villes de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds, ainsi que des représentants des milieux culturels, des producteurs de cinéma et des propriétaires de salles. Ce fonds est notamment destiné à soutenir les manifestations culturelles consacrées à la projection d'un ensemble de films. Il peut intervenir sous forme de subvention ou de garantie de déficit.

LA FONDATION ROMANDE POUR LE CINÉMA

Par ailleurs, afin de mieux soutenir la production audiovisuelle, les cantons romands ont décidé de mutualiser leurs moyens financiers et de les réunir au sein d'une fondation. Les six cantons romands (FR, GE, JU, NE, VS, VD), ainsi que les Villes de Genève et Lausanne, ont signé en 2012 l'acte constitutif d'une Fondation romande pour le cinéma, nommée Cinéforum. Grâce à un apport complémentaire significatif de la Loterie romande, cette Fondation, dotée annuellement de 10 millions de francs, permet de professionnaliser et d'optimiser les aides publiques à la création et à la production d'œuvres cinématographiques en Suisse romande.

Subventions annuelles

2300 Plan 9, La Chaux-de-Fonds	<i>Les Étranges nuits du cinéma</i>	12'500
Centre de culture ABC, La Chaux-de-Fonds	Cinéma ABC	5'000
Cinepel SA, Neuchâtel	Fête du Cinéma	15'000
Fondation romande du cinéma Cinéforum		150'000
La Lanterne Magique, Neuchâtel		90'000
Neuchâtel International Festival du Film Fantastique, Neuchâtel		100'000
Passion Cinéma, Neuchâtel		20'000
Roadmovie, Genève	Projections à Hauterive, Fenin-Vilars-Saules et Les Ponts-de-Martel	5'000
TOTAL		397'500

Subventions ponctuelles

Marie-Elsa Sgualdo, La Chaux-de-Fonds	Soutien aux frais engendrés par la sélection au Festival de Cannes du court-métrage «Man kann nicht alles auf einmal tun, aber man kann alles auf einmal lassen»	1'000
TOTAL		1'000

TOTAL DES SUBVENTIONS POUR LE CINÉMA 398'500

5. Encouragement (suite)

Ateliers d'artistes

Le canton de Neuchâtel met à disposition de chercheurs et d'artistes neuchâtelois (peintres, sculpteurs, musiciens, photographes, écrivains, etc.) des appartements-ateliers pour un séjour de travail de 6 mois. En outre, il attribue une bourse à chacun des artistes lauréats sélectionnés par la commission des arts plastiques.

Les séjours sont mis à profit pour développer un projet artistique ou une recherche en relation avec la ville ou avec les résidents, mais en aucun cas pour poursuivre une formation.

CITÉ INTERNATIONALE DES ARTS, PARIS

Le service de la culture met à disposition des artistes un atelier-appartement situé dans la Cité internationale des Arts (IV^e). Il assume les charges annuelles de l'atelier qui se sont élevées à 4'980 euros.

En 2013, les personnes suivantes ont bénéficié d'un séjour dans l'atelier «Le Corbusier» :

*Mme Alessandra RESPINI, Neuchâtel, illustratrice
du 1^{er} janvier au 30 juin 2013*

*M. Victor SAVANYU, La Chaux-de-Fonds, photographe
du 1^{er} juillet au 31 décembre 2013*

APPARTEMENT-ATELIER, BERLIN

Avec le soutien de l'association Atelier de Berlin, le service de la culture organise les séjours d'artistes et de chercheurs neuchâtelois dans cet appartement-atelier, situé en plein cœur de Berlin, à la Brunnenstrasse. Les locaux comprennent un atelier de 34m² au rez-de-chaussée et un appartement de 47m² à l'étage.

Cette action vise à ouvrir de nouveaux horizons à de jeunes artistes et chercheurs, dans une ville qui offre une grande densité culturelle et qui est devenue une capitale artistique de premier plan.

Les deux artistes neuchâtelois qui ont séjourné dans l'appartement-atelier de Berlin en 2013 sont :

*M. Manuel PERRIN, Cortaillod, plasticien
du 1^{er} janvier au 30 juin 2013*

*M. Francisco DA MATA, Neuchâtel, plasticien
du 1^{er} juillet au 31 décembre 2013*

Médiation

La médiation favorise la rencontre entre les projets artistiques ou culturels et le public. Suite à des réflexions menées avec différents partenaires, le service a souhaité renforcer l'attrait de l'offre culturelle auprès du jeune public. Il soutient donc les acteurs qui proposent des projets pour les enfants et les adolescents.

Les projets suivants ont été réalisés en 2013 :

AGENDA JEUNE PUBLIC

Après deux éditions plébiscitées par les acteurs culturels et le public concerné, le service de la culture a continué de coordonner et de faire publier l'agenda culturel pour 2013-2014, qui recense les offres des professionnels de la culture. Cet agenda a été distribué dans toutes les classes du canton, de la 1^{re} à la 11^e Harmos. Il est le fruit d'une collaboration avec les services culturels des Villes de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds.

PLATE-FORME «MÉDIATION»

Dans sa volonté de rendre les arts et la culture accessibles au jeune public, le service a, en outre, collaboré avec celui de l'enseignement obligatoire pour développer une plate-forme mettant en relation les responsables d'école et les acteurs culturels. La plate-forme, installée sur le réseau pédagogique neuchâtelois (RPN), contient des informations permettant aux écoles de faire un choix parmi une offre de qualité. Ce projet de longue haleine a commencé à se concrétiser durant l'année 2013.

Adresse de la plate-forme sur le réseau RPN :

<http://blogs.rpn.ch/arts/leblog/>

Subventions ponctuelles et actions

AACL, Roman d'école, La Chaux-de-Fonds	Ateliers	4'000
Ass. Théâtre à tous les Etages, Neuchâtel	Représentations scolaires de Sako	5'000
Théâtre de l'ABC, La Chaux-de-Fonds	Représentations scolaires	3'000
Théâtre du Pommier, Neuchâtel	Représentations scolaires	5'000
TOTAL		17'000

Agenda jeune public	Participation cantonale	3'965
---------------------	-------------------------	-------

TOTAL DES SUBVENTIONS POUR LA MÉDIATION 20'965



5. Encouragement (suite)

Diffusion

Conformément à l'article 3 de la loi sur la culture, l'Etat « favorise la promotion des activités culturelles neuchâtoises à l'extérieur du canton ». Ce soutien aux artistes et créateurs permet de faire connaître leur travail à l'extérieur, et participe au rayonnement du canton.

Subventions ponctuelles

Arts de la scène		
Compagnie De Facto, Neuchâtel	Jérémy Fischer (Bienne, Monthey, Moutier, Yverdon)	4'000
Compagnie Léon, La Chaux-de-Fonds	Désalpe (Cologne)	2'000
Compagnie du Passage, Neuchâtel	Doute (Paris)	15'000
Spahni's Dub dancers, Bienne	(Berne, Bienne, Bulle, Genève)	1'000
TOTAL		22'000

Musique		
Ass. In illo tempore, Neuchâtel	Splendeurs baroques de Venise à Moscou (Suisse, France)	2'000
Blaser Samuel, La Chaux-de-Fonds	Concerts (Suisse, Allemagne, Chine)	2'000
Forcucci Luca, Boudry	Touch (Shanghai)	1'000
Jeune opéra compagnie, La Chaux-de-Fonds	Pendulum Choir (Tokyo)	2'000
Kehlvln, Neuchâtel	(Suisse, Hongrie, République Tchèque)	1'000
Les Chemins de Traverse, Neuchâtel	Concerts (Suisse)	2'000
Opéra décentralisé, Auvornier	Concerts des Jardins musicaux (Suisse, France)	15'000
Overtones Production, Le Locle	Zzhr Trio (Suisse)	1'000
Théâtre Frenesi, Corcelles	Opéra Mobile (Suisse, Espagne)	1'000
Wellington Irish Black Warrior, La Chaux-de-Fonds	Rowboat Mexican Tour (Mexique)	1'000
TOTAL		28'000

Art		
Ass. Kugler, Genève	Exposition collective <i>The Tip-Top Convention</i> (Genève)	2'000
Centre d'Art Neuchâtel (CAN)	<i>A la recherche de la bohème perdue</i> (République tchèque)	3'000
Die Blauen Pferde, Cortaillod	<i>Die Wohnung</i> (Berlin)	2'500
Henry Pierre-William, Neuchâtel	Exposition « 25 secondes » (Suisse, Chine, Russie)	2'000
TOTAL		9'500

TOTAL DES SUBVENTIONS POUR LA DIFFUSION

59'500

« SANS TITRE »

Patrick Honneger
Giratoire du Bas-du-Reymond
La Chaux-de-Fonds



Divers

Subventions annuelles

Académie de Meuron, Neuchâtel	90'000
Institut neuchâtelois, Neuchâtel	3'000
Université populaire, Neuchâtel	10'000
TOTAL	103'000

Subventions ponctuelles

Ass. Ecolades, édit. 2013, La Chaux-de-Fonds	Solde de la subvention de 30'000	10'000
Edition musicale suisse, Lucerne	Soutien aux compositeurs suisses	2'000
TOTAL		12'000

TOTAL DES SUBVENTIONS POUR LES DIVERS

115'000

CETTE RUBRIQUE MET EN ÉVIDENCE UNE THÉMATIQUE MAJEURE DE L'ANNÉE ÉCOULÉE

6. L'art dans l'espace public

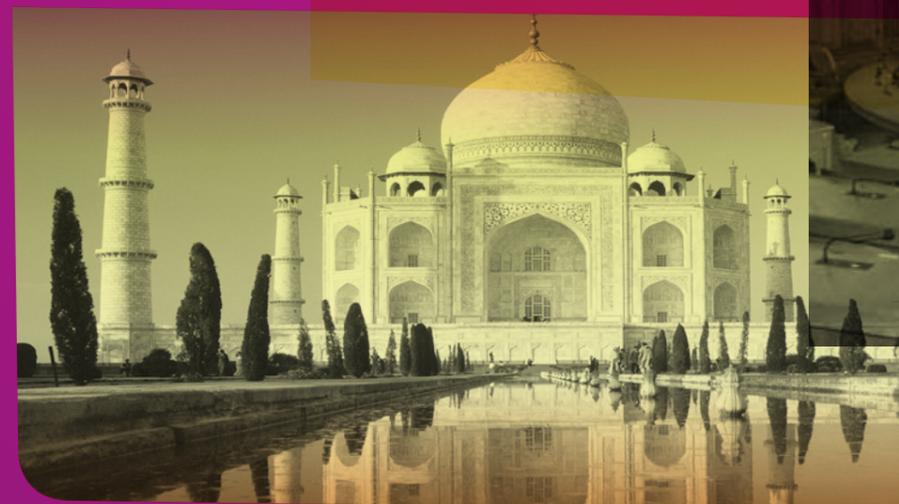
Comme dans la plupart des autres cantons, la « Loi cantonale neuchâteloise sur l'encouragement des activités culturelles » prévoit spécifiquement que « des moyens appropriés [soient] mis à disposition pour la décoration artistique des bâtiments et des équipements nouveaux ou rénovés de l'Etat » (art. 9). Un arrêté décrit les modalités d'application de cet article : « lorsque l'Etat fait construire un bâtiment ou fait procéder à des travaux de réfection supérieurs à 200'000 francs, il réservera en règle générale à la décoration artistique 1 à 2% du coût des travaux de construction. » L'Etat montre ainsi publiquement qu'il encourage la culture, et qu'il a souci de relier le fonctionnel et l'artistique. Les remous provoqués par le projet du Palmier à l'Etablissement d'exécution des peines de Bellevue relancent la question de l'art dans l'espace public. A quoi sert l'art ? Existe-t-il pour tous ? Faut-il couper dans les subsides en temps de crise ? Petit tour de la question.

L'ART DANS L'ESPACE PUBLIC

De tout temps, l'art a été présent dans l'espace public. Historiquement, il servait à exhiber la richesse ou le prestige d'un monarque, d'un pouvoir. Ainsi, jusqu'au 19^e siècle, architecture et art sont liés.

Puis, à la suite de la révolution industrielle et de l'urbanisation massive, urbanistes et architectes se sont mis à privilégier le fonctionnel, les formes simples, aux dépens de l'esthétisme.

La tendance aujourd'hui (après un détour par le Land Art et la délocalisation des œuvres hors des centres urbains) est à réaccorder l'art et l'architecture : urbanistes, architectes, artistes et paysagistes travaillent en synergie. L'espace urbain redevient un lieu à embellir, à interroger, à transmuier par le biais de l'art.



Le Taj Mahal

DANS LE CANTON

La politique menée par le canton s'inscrit dans cette dynamique. On est loin des centaines de millions dépensés pour le musée de Bilbao ou le quartier de la Défense à Paris. Néanmoins, le canton montre qu'il est soucieux de soutenir l'art, de l'intégrer dans le processus de construction et de rénovation des bâtiments, et de le mettre en présence du public.

« AVEC CETTE INITIATIVE, ON VOIT BIEN QUE L'ÉTAT DE NEUCHÂTEL SE MOQUE DES CONTRIBUABLES NEUCHÂTELOIS... » Extrait de blog

Plus d'une soixantaine de projets artistiques ont ainsi vu le jour dans le cadre de l'arrêté. Un arrêté adapté d'une réglementation bien plus ancienne, remontant aux années cinquante, et donc antérieur à la loi sur la culture ! Certains projets n'ont pas manqué de faire parler d'eux. Pourtant, la loi n'a pas été changée pour autant, ni l'arrêté abrogé. Il serait très grave d'ailleurs de modifier une loi sous la pression des courriers de lecteurs, ou d'un « opinio-phonie » anonyme. Certains projets ont créé la polémique, d'autres ont fait l'unanimité, d'autres aussi sont passés inaperçus. C'est le propre de l'art.

Marcus Egli, « Opale silhouette », salle du Grand conseil neuchâtelois



Aloïs Dubach
« Epigraphe »
Caserne de Colombier

CETTE RUBRIQUE MET EN ÉVIDENCE UNE THÉMATIQUE MAJEURE DE L'ANNÉE ÉCOULÉE

6. L'art dans l'espace public (suite)

POURQUOI L'ART ?

L'art intrigue ; il peut diviser ou réunir. Mais les bénéfices d'une rencontre entre l'art et la population sont sensibles à plusieurs niveaux :

- 1 **QUALITÉ DE VIE** : l'art répond à un besoin de qualité de notre cadre de vie, dans une société exigeante, informée, moderne.
- 2 **RÉFLEXION** : l'art public imprime du sens et transforme le regard des citoyens sur les lieux qu'ils fréquentent.
- 3 **PATRIMOINE** : l'art établit un dialogue avec le patrimoine, il interroge autant la réalité actuelle que le passé.
- 4 **COHÉSION** : une œuvre artistique offre la possibilité à la population et aux autorités de collaborer autour d'un projet commun.
- 5 **ATTRACTIVITÉ** : une œuvre créée par un artiste reconnu offre une plus-value à une région ; elle la rend médiatique et souvent attractive.

Dans certains cas, comme celui du musée Guggenheim de Bilbao ou du Centre Pompidou à Paris, le bâtiment devient lui-même une œuvre d'art. C'est lui que l'on vient contempler, plutôt que les œuvres exposées à l'intérieur ! La symbiose entre art et architecture est parfaite. Mais la fonction de l'art est autre, plus sensible, plus symbolique, quand il s'agit d'un bâtiment public, comme une école ou une prison...

L'EXEMPLE DU PALMIER

« L'affaire du Palmier » n'est pas une surprise, dans la mesure où elle s'inscrit dans un débat qui ressurgit régulièrement. On se souvient du projet d'installation du « Cube noir » de Gregor Schneider, proposé par le CAN, et du grand investissement émotionnel qui s'en était ensuivi.

Ce qui est particulier dans l'affaire du Palmier, c'est qu'elle s'inscrit dans un contexte sensible, dû en premier lieu au rapport difficile entretenu par les habitants de la commune avec la présence d'une prison sur leurs terres. Ce qui n'est pas sans rappeler la polémique qui a cours en Norvège à propos du mémorial des victimes de la tuerie d'Utoya. Là aussi, l'opposition est en partie menée par des voisins du site, qui ne souhaitent pas que l'œuvre, comme le public qui ne manquera pas de venir la contempler, ne leur rappellent sans fin la tragédie.



Christian Gonzenbach
Photomontage pour le projet du Palmier

Par ailleurs, avec la proximité des élections, la crise de confiance que traversait l'Etat et le mauvais état de ses finances, le sujet a été récupéré avec fracas par ses opposants.

L'œuvre de Christian Gonzenbach a ainsi pris une place emblématique. Il faut voir ce que cette crise présente de particulier, ce qu'elle révèle sur le climat ambiant dans le canton. L'art possède cette vertu de faire s'exprimer les gens, avec passion, avec bon sens, voire avec mauvaise foi. C'est son rôle et sa force et, encore une fois, il faut s'en réjouir. L'art suscite des émotions et crée le dialogue.

« MIEUX VAUT ÊTRE REQUÉRANT AUX PRADIÈRES AVEC 6 GARDES DU CORPS OU PRISONNIER À GORGIER AVEC AMBIANCE TUNISIE... QUE D'ÊTRE SIMPLE CONTRIBUABLE. » Extrait de blog

La population a ainsi eu l'occasion de s'exprimer sur le sujet, à travers les réseaux sociaux et surtout lors d'une rencontre publique organisée par l'Etat et la commune de Gorgier en décembre 2013. De son côté, l'Etat a entrepris le toilettage de l'arrêté qui définit les règles en matière d'intervention artistique.

A l'avenir, l'Etat entend se poser comme interlocuteur. Il s'engage à promouvoir le dialogue avec la population à l'occasion des futures interventions artistiques dans l'espace public, et plus généralement en matière de politique culturelle.



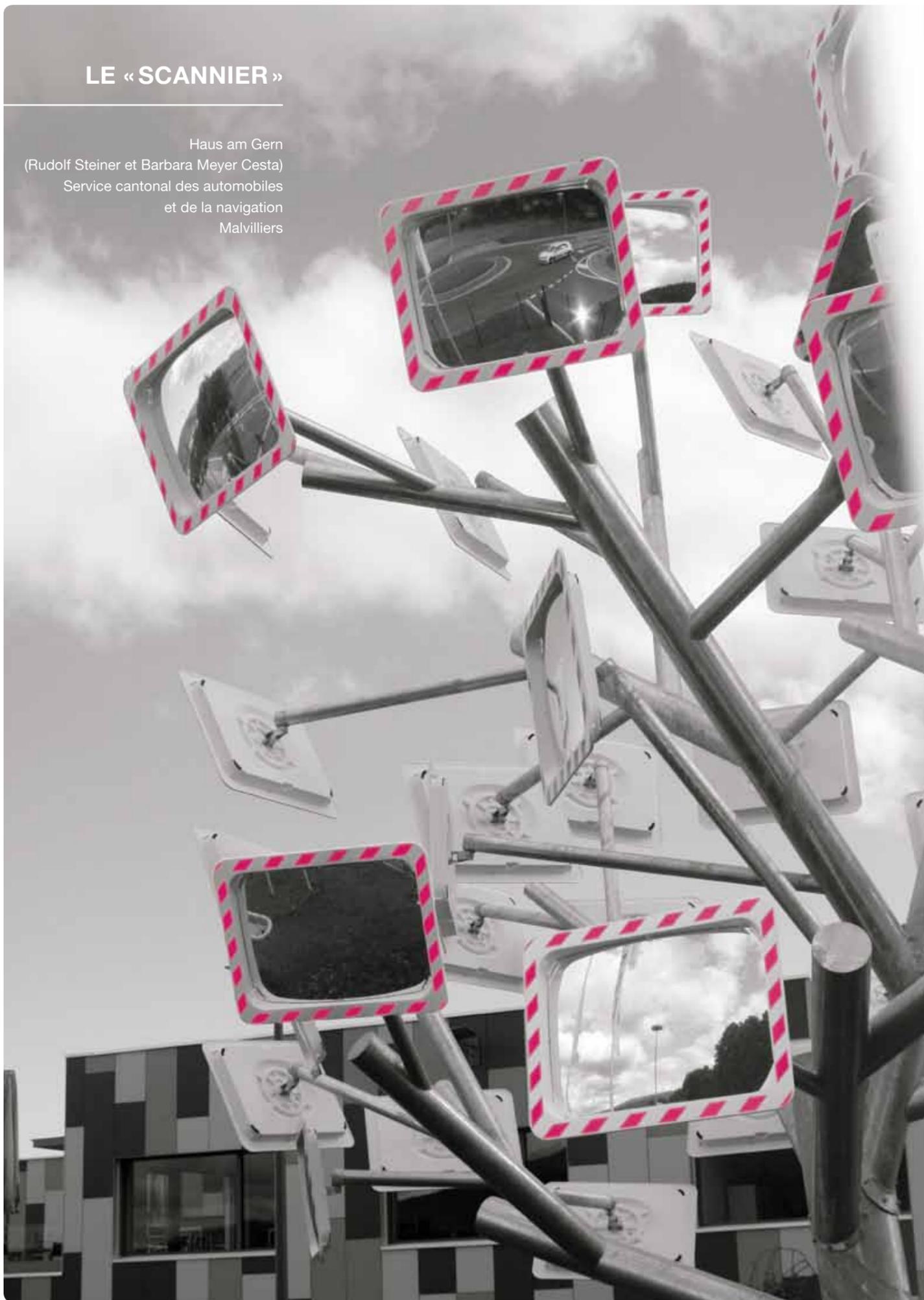
Frank Gehry
Musée Guggenheim, Bilbao

Piano, Rogers & Franchini
Centre Pompidou, Paris



LE « SCANNIER »

Haus am Gern
(Rudolf Steiner et Barbara Meyer Cesta)
Service cantonal des automobiles
et de la navigation
Malvilliers



7. Office du patrimoine et de l'archéologie

SECTION CONSERVATION DU PATRIMOINE

La section a accompagné techniquement et soutenu financièrement plusieurs restaurations d'envergure. Elle a poursuivi sur le terrain et dans les archives la mise à jour du recensement architectural cantonal. Elle a également mené des travaux d'archéologie du bâti à la Collégiale de Neuchâtel, à Corcelles, ainsi qu'à Môtiers et Cressier, où sont apparus les vestiges tout à fait exceptionnels d'édifices du haut Moyen Age.

SECTION ARCHÉOLOGIE

La découverte exceptionnelle à Colombier d'un complexe funéraire, comportant notamment une sépulture monumentale érigée sous un tumulus, a grandement réjoui la

communauté scientifique. Elle a également suscité un vif enthousiasme auprès des Neuchâtelois qui, en nombre, visiteurs particuliers ou classes d'école, se sont déplacés pour admirer ces découvertes et voir les archéologues à l'œuvre sur le terrain.

SECTION LATÉNIUM, PARC ET MUSÉE D'ARCHÉOLOGIE

Au Laténium, l'année 2013 a été marquée par le succès public et médiatique de l'exposition *Fleurs des pharaons*, créée en partenariat avec l'Université de Zurich. L'approche novatrice développée dans cette exposition d'égyptologie a permis d'illustrer le retentissement international des recherches archéobotaniques conduites sur les sites lacustres neuchâtelois depuis la fin du 19^e siècle.

8. Office des archives de l'Etat

En 2013, deux expositions ont été montées dans les locaux de l'office des archives, l'une consacrée au gouvernement à distance de Neuchâtel par la Prusse, l'autre aux portraits des princes d'Orléans-Longueville. Plusieurs pièces d'archives ont également été prêtées au Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel dans le cadre des expositions *Sa Majesté en Suisse* et *Argent, Jeux, Enjeux*.

L'office des archives, la bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds et la bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel ont travaillé conjointement à l'élaboration d'un *Portail des archives neuchâteloises*. Ce portail sera mis en ligne en 2014 et permettra au public d'effectuer à distance des recherches dans les inventaires des archives des trois institutions.

Par ailleurs, durant l'année 2013, l'office a visité 18 services de l'administration cantonale et 3 communes, réceptionné 7 versements d'archives administratives et 21 dépôts ou dons d'archives privées (104 mètres linéaires), et autori-

sé 16 opérations d'élimination d'archives administratives sans intérêt historique ni juridique (543 mètres linéaires). 13 fonds d'archives ont fait l'objet de travaux de classement et de reconditionnement, un millier de quittances médiévales endommagées ont été restaurées, et le microfilmage des archives de la chancellerie d'ancien régime s'est poursuivi.

189 lecteurs ont été accueillis en salle de lecture pour un total de 677 journées de travail et de 6391 documents consultés. L'office a répondu par écrit à 432 demandes de recherche et mené 18 visites guidées pour 225 visiteurs.

A côté de ses tâches habituelles, l'office des archives s'est en outre engagé dans un processus de réorganisation interne et de redéfinition de ses missions, notamment dans le domaine de la gouvernance des documents et de l'archivage électronique (projet AENeas), afin de pouvoir appliquer le règlement d'exécution de la loi sur l'archivage entré en vigueur au 1^{er} juillet 2013.



SERVICE DE LA CULTURE

Case postale
Le Château
Rue de la Collégiale 12
2000 Neuchâtel
T. 032 889 69 08
www.ne.ch/scne